

CONSEIL MUNICIPAL du 19 mars 2019

L'an 2019, le 19 mars à 20 h 00, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André GUIHARD, Maire.

Présents : André GUIHARD, Maire, Joseph TESTARD (arrivé à 21h15), Jérôme SQUELARD, Christian PRIOU, Catherine ROUIL, Arnaud PAGEAUD, Adjoint, Christophe LEBRETON (arrivé à 21h15), Bertrand DABO, conseillers délégués, Florent LIRONDIERE, Lydia BEATRIX, Marie-Paule BLANLOEIL, Aurélie ROUSSEAU, Anne GUILLET, Isabelle HARDY, Christelle JAUNASSE, Michel OUAIRY.

Absents : Fabrice ETIE (Pouvoir à Anne GUILLET), Nathalie GENEIX (pouvoir à Aurélie ROUSSEAU).

Secrétaire de séance : Michel Ouairy

Approbation du compte-rendu du 5 février 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Réf : 2019-006 Rétrocession ancienne RD 9 – Chemins de randonnée

Christian Priou explique le contexte : la commune de Pannecé et Teillé réfléchissent actuellement à la création d'un chemin de randonnée reliant les deux communes.

Pour cela, le Département envisage la rétrocession de certaines portions de l'ancienne Route Départementale reliant Teillé à Pannecé. Cette rétrocession serait faite à titre gratuit, les frais d'actes seront à la charge de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à ce projet, donne son accord pour la poursuite de la procédure de rétrocession, autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_006-DE

Réf : 2019-007-Avis sur le projet de PLU de Trans sur Erdre

Joseph Testard expose : la commune de Trans sur Erdre nous a transmis l'arrêt du projet de son PLU en tant que personnes publiques associées et commune limitrophe. Aucun projet particulier en limite de Teillé n'a été relevé.

Le Maire demande l'avis de l'assemblée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, n'a pas de remarque particulière au sujet du projet de PLU de Trans sur Erdre.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_007-DE

Réf : 2019-008-Tarifs de l'aire de Camping-Car

Le conseil doit se prononcer sur les tarifs d'accès à l'aire de Camping-Car.

Le Maire propose les tarifs suivants :

- 6€ / nuit
- 11€ / les 2 nuits
- 15€ / les 3 nuits
- 3€ pour 4 heures

Les services concernés sont : l'accès à l'eau, l'électricité et la vidange. Une nuit correspond à une utilisation de 24h.

Le conseil municipal, à 15 voix pour et 3 abstentions (Anne Guillet, Fabrice Etié et Lydia Béatrix ne participent pas au vote car contre ce projet), fixe les tarifs de l'aire de Camping-car comme énoncés ci-dessus.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_008-DE

Réf : 2019-009-Scolarité hors commune

Le Maire rappelle qu'il reçoit régulièrement des demandes de dérogations pour scolariser des enfants domiciliés à Teillé en dehors du territoire communal pour raison personnelle. Ces scolarités hors commune entraînent des participations financières de la part de Teillé.

Compte tenu de la baisse des effectifs à l'école publique Jacques DEMY, le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur les demandes de dérogation pour scolariser les enfants de Teillé hors commune sachant que :

- L'école publique dispose d'un nombre de places suffisant pour accueillir de nouveaux élèves.
- La commune propose un service de restauration scolaire.
- Le SIVOM propose un service d'accueil périscolaire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de n'accepter aucune dérogation pour la scolarité hors commune des enfants domiciliés à Teillé, et donc aucune participation financière.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_009-DE

Réf : 2019-010 - Demande de subvention pour la mise en accessibilité d'un arrêt de bus - REGION

La Région propose un co-financement de 70% pour la mise en accessibilité de l'arrêt de bus situé place de l'église (Arrêt « Haut Bourg » - ligne 60), avec un plafond de 9 000€.

Le Maire précise qu'avec les travaux d'aménagement actuels du bourg, il est opportun de procéder à la mise en accessibilité de cet arrêt. Le bureau d'étude chargé des travaux étudie les possibilités d'aménagement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à solliciter la subvention pour la mise en accessibilité du point d'arrêt du centre bourg auprès de la Région.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_010-DE

Réf : 2019-011-convention financière du département de Loire-Atlantique - requalification des revêtements des RD

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, le département prend en charge les dépenses liées à la réfection des routes départementales concernées par les travaux. Le montant de la participation du département est de 128 800€.

Le conseil doit autoriser le maire à signer la convention financière. Cette dernière fixe les modalités de la participation financière concernant les travaux sur les Routes départementales faits dans le cadre de l'aménagement du bourg.

Les rues concernées sont : rue du Haut Bourg, rue du Centre, rue du Plan d'eau, rue de la Sensive et la route de Nantes.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention financière du département de Loire-Atlantique, relative à la participation forfaitaire pour une requalification des revêtements des RD.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_011-DE

Réf : 2019-012-Subvention 2019 – Archives départementales

Le maire propose de déposer un dossier de demande de subvention pour la restauration des archives communales.

Le montant du devis de restauration pour 2019 est de 825.87€ HT subventionnables à hauteur de 20%.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de restaurer les registres pour un montant de 825.87€ HT.
- demande l'aide du département pour 2019.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_012-DE

Réf : 2019-013-Loyers des Commerces 2019

Compte des travaux du bourg et de la perte en fréquentation des commerces, le maire propose une réduction de loyer sur l'année 2019 comme suit :

- Réduction de 50% du montant des loyers du Proxi et du café restaurant,
- Durée : 6 mois (de avril à septembre 2019).

Soit un loyer de 447.81€ HT pour le commerce Proxi et 320.06€ HT pour le café Restaurant sur la période d'avril à septembre 2019.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'appliquer une remise de 50% des loyers des commerces pour une période de 6 mois, d'avril à septembre 2019.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_013-DE

Réf : 2019-014-Approbation des comptes de gestion 2018 du budget principal et du budget annexe Commerces

Après s'être fait présenter les comptes de gestion dressés par le trésorier,

Le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le trésorier pour le budget principal et le budget annexe Commerces, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_014-DE

Réf : 2019-015- Approbation du compte Administratif 2018 du budget annexe Commerces

Considérant que le Maire André Guihard s'est retiré pour laisser la présidence de l'assemblée à Monsieur Joseph Testard, 1er adjoint, pour voter le compte administratif 2018 du Budget COMMERCES :

1°) Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Dépenses fonctionnement	2 819,87 €
Recettes fonctionnement	14 593,43 €
Résultat excédentaire 2018	11 773,56 €

Dépenses Investissement	189 257,63 €
Recettes Investissement	229 967,56 €
Résultat excédentaire 2018	40 709,93 €

Résultats de clôture 2018

Fonctionnement	
Résultat antérieur - 2017	- €
Résultat 2018	11 773,56 €
Résultat clôture Fonctionnement 2018	11 773,56 €

Investissement	
Résultat antérieur - 2017	-82 164,85 €
Résultat 2018	40 709,93 €
Résultat clôture Investissement 2018	-41 454,92 €
RAR Dépenses d'investissement	65 000,00 €
RAR Recettes d'investissement	25 000,00 €
Besoin en financement en Investissement	81 454,92 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus pour le budget COMMERCES.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019
N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_015-DE

Réf : 2019-016-Affectation de résultat du budget annexe Commerces

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Fonctionnement	
Résultat antérieur - 2017	- €
Résultat 2018	11 773,56 €
Résultat clôture Fonctionnement 2018	11 773,56 €
Affectation en réserves 1068 en Investissement	11 773,56 €

Reçu en Préfecture le 21/03/2019
N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_016-DE

Réf : 2019-017-Budget annexe Commerces 2019

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal vote le budget du COMMERCES pour l'année 2019 comme suit :

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	BP 2019
011 - Charges à caractère général	1 500,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	30 956,36 €
66 - Charges financières	964,00 €

Total général	33 420,36 €
---------------	-------------

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	BP 2019
77- Produits exceptionnels	19 598,76 €

75 - Autres produits de gestion courante	13 821,60 €	Total général	33 420,36 €
--	-------------	---------------	-------------

Les travaux prévus au café restaurant sont les suivants : rénovation de la façade, carrelage, menuiserie, accessibilité, électricité, rénovation du logement. Les délais des travaux ne sont pas fixés. Une demande de subvention est en cours.

Dépenses d'Investissement

Chapitre	RAR 2018	BP 2019
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	41 454,92 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	65 000,00 €	6 275,00 €
23 - Immobilisations en cours	- €	58 400,00 €
Total général	65 000,00 €	106 129,92 €
TOTAL : 171 129,92 €		

Recettes d'Investissement

Chapitre	RAR 2018	BP 2019
021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	30 956,36 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	11 773,56 €
13 - Subventions d'investissement	25 000 €	45 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	58 400,00 €
Total général	25 000 €	146 129,92 €
TOTAL : 171 129,92 €		

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_017-DE

Réf : 2019-018-Création et Vote du Budget annexe LOTISSEMENTS TEILLE 2019

Vu les opérations de lotissement envisagées (La Chesnaie et le Belvédère) et sur conseil du Trésorier, le Maire propose de créer un budget Lotissements assujetti TVA et propose l'ouverture dans un premier temps d'une section de fonctionnement avec les montant suivants :

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	BP 2019
Total 011 - Charges à caractère général	20 000,00 €
Total général	20 000,00 €

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	BP 2019
Total 70 - produits des services du domaine et ventes diverses	20 000,00 €
Total général	20 000,00 €

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Crée le budget annexe LOTISSEMENTS TEILLE
- Vote le budget LOTISSEMENTS TEILLE comme énoncé ci-dessus.

Prochainement, le conseil municipal sera appelé à fixer les prix de vente des lots de la Chesnaie (arpentage en cours). Pour le lotissement du Belvédère : un riverain est prêt à vendre une bande de 10 mètres, ce qui permettrait de proposer des terrains plus grands à la vente.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_018-DE

Le Maire présente le tableau des emprunts. Il rappelle que pour le budget Commerces, les recettes des loyers financent le remboursement de l'emprunt. Aucun autre emprunt n'est envisagé pour le parking de la salle de sports : le parking déjà empierré sera réaménagé dans un premier temps.

Pour les travaux du bourg : le parking de la salle polyvalente, la descente du bourg vers le plan d'eau et le terrain des fêtes ne font pas partis de l'enveloppe des travaux du bourg. Il s'agissait d'options (comme la sortie sur la rue de la Clavellerie). Il n'y aura pas de sortie vers le petit plan d'eau pour les accès de la salle de sports, uniquement par la Vieille rue. Il est rappelé que les annuités d'emprunt sont raisonnable par rapport à certaines années, et que la commune aura de nouvelles recettes avec les lotissements (vente de terrains, taxes d'urbanisme et taxes locales).

Réf : 2019-019-Approbation du compte Administratif 2019 du budget principal Commune

Considérant que le Maire André Guihard s'est retiré pour laisser la présidence de l'assemblée à Monsieur Joseph Testard, 1er adjoint, pour voter le compte administratif 2018 du Budget principal Commune.

Suite à la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

Dépenses fonctionnement	1 036 225,48 €
Recettes fonctionnement	1 329 193,31 €
Résultat excédentaire	292 967,83 €

Dépenses Investissement	483 564,31 €
Recettes Investissement	328 245,05 €
Résultat déficitaire	-155 319,26 €

Résultats de clôture 2018

Fonctionnement

Résultat antérieur - 2017	104 971,31 €
Résultat 2018	292 967,83 €
Résultat de clôture Fonctionnement 2018	397 939,14 €

Investissement

Résultat antérieur - 2017	- 26 185,26€
Résultat 2018	- 155 319,26€
Résultat de clôture Investissement 2018	- 181 504,52€
RAR Dépenses d'investissement	1 358 323,00€
RAR Recettes d'investissement	946 902,00€
Besoin en financement en Investissement	592 925,52€

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus pour le budget principal.

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_019-DE

Réf : 2019-020-Affectation de résultat du budget principal Commune

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat antérieur - 2017	104 971,31 €
Résultat 2018	292 967,83 €
Résultat de clôture Fonctionnement 2018	397 939,14 €
Affectation en réserves 1068 en Investissement	397 939,14 €

Reçu en Préfecture le 21/03/2019

N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_020-DE

Réf : 2019-021-Taux des impôts directs 2019

Le maire propose de ne pas augmenter les taxes pour 2019 considérant l'augmentation des bases (non connues lors de la commission finances).

Cinq personnes sont favorables à une augmentation de 1%.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, 13 pour et 5 abstentions, décide d'appliquer les taux suivants aux taxes directes locales pour 2019 (identiques à 2018).

	Taux 2019
Taxe d'habitation	16,94 %
Taxe foncière (bâti)	15,45 %
Taxe foncière (non bâti)	43,67 %

Monsieur le Maire est chargé de faire appliquer cette décision.

Réf : 2019-022-Budget Principal 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, 15 pour et 3 contre, vote le budget PRINCIPAL pour l'année 2019 comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2019
Total 011 - Charges à caractère général	302 714,48 €
Total 012 - Charges de personnel et frais assimilés	518 640,00 €
Total 022 - Dépenses imprévues	26 874,84 €
Total 023 - Virement à la section d'investissement	219 000,00 €
Total 042 – Opérat° d'ordre de transfert entre sect°	17 603,92 €
Total 65 - Autres charges de gestion courante	225 448,76 €
Total 66 - Charges financières	12 000,00 €
Total 67 - Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Total général DF	1 324 282,00 €

Recettes de fonctionnement	BP 2019
Total 013 - Atténuations de charges	4 000,00 €
Total 042 – Opérat° d'ordre de transfert entre sections	30 000,00 €
Total 70 - Pdts des services, du domaine et ventes diverses	97 370,00 €
Total 73 - Impôts et taxes	670 775,00 €
Total 74 - Dotations, subventions et participations	511 737,00 €
Total 75 - Autres produits de gestion courante	10 000,00 €
Total 77 - Produits exceptionnels	400,00 €
Total général RF	1 324 282,00 €

Section d'investissement:

Dépenses D'investissement par opération	RAR 2018	BP 2019
Total divers - dépenses non référencées dans 1 opération	- €	278 827,06 €
Total 102 - Mobilier-matériel Ecole Jacques Demy	1 008,00 €	3 345,00 €
Total 106 - Mobilier-Matériel Mairie-SRS-SP-Bibliothèque	- €	12 100,00 €
Total 108 - Travaux Théâtre	1 450,00 €	1 500,00 €
Total 109 - Matériel- service technique	- €	2 000,00 €
Total 112 - Travaux vestiaires- bar terrain de sports	45 200,00 €	- €
Total 145 - Travaux-Mobilier-Matériel Espace Enfance Jeunesse	- €	1 300,00 €
Total 148 - Travaux et aménagement espaces verts	52 821,00 €	- €
Total 162 - Aménagement du bourg	1 257 844,00 €	170 000,00 €
Total 86 - Eclairage public	- €	10 000,00 €
Total 113 -Salle de Sports - skate parc	- €	1 375 000,00 €
Total général	1 358 323,00 €	1 854 072,06 €
	RAR 2018 + BP 2019	3 212 395,06 €

Recettes d'Investissement	RAR 2018	BP 2019
Total 021 - Virement de la section de fonctionnement	- €	219 000,00 €
Total 024 - Produits de cessions	- €	5 000,00 €
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	17 603,92 €
Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves	- €	449 739,14 €

Total 13 - Subventions d'investissement	286 902,00 €	910 800,00 €
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	660 000,00 €	663 350,00 €
Total général	946 902,00 €	2 265 493,06 €
	RAR 2018 + BP 2019	3 212 395,06 €

Reçu en Préfecture le 21/03/2019
N° identifiant unique : 044-214402026-20190205-2019_018-DE

Il est précisé que les recettes du chapitre 10 en investissement correspondent au FCTVA et à l'affectation de résultats ; la seule prévision dans ce chapitre est la recette liée aux taxes d'urbanisme.

Terrain de foot : le maire rappelle les travaux de l'espace de convivialité. La commission voirie a jugé que les poteaux des filets de sécurité sont encore solides : un grillage sera posé par les services techniques.

Salle de sports : les équipements sportifs prévus dans l'opération sont : Cours de baskets avec panneaux, buts de handball, équipement pour Volley avec poteaux et filets, chaise d'arbitre, râteliers de rangement mural, installation panneaux d'affichage ; pour un montant de 20 700€ HT.

Ce qui n'est pas prévu au budget : la machine pour l'entretien des sols, des matelas de sol, les gradins (2 000€ / gradins).

En général, les clubs de sports apportent leur matériel. Les frais de fonctionnement de la salle de sports sont estimés à 12 à 15 000€ par an.

Aire de camping-car : l'entretien se fera par les services techniques. Les deux premières années de maintenance de la barrière sont gratuites, ensuite : 250€ par an. Les recettes des nuitées rembourseront ces frais.

► Informations

Dans le dossier du conseil étaient notés les décisions du maire prises dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal : liste des DIA, virement de crédit.

Travaux du bourg : une réunion de chantier a lieu tous les mercredis, il reste encore beaucoup de détails à régler. Les relations avec les riverains sont bonnes. Les entreprises remettent toujours les voies accessibles après le chantier. Thierry Richard participe aux réunions pour le suivi de l'aménagement des espaces verts.

Salle de sports : permis toujours en cours d'instruction. Les travaux débuteront en septembre.

Courrier des « Miniers de la Guibretière » : des demandes de voirie et de mise en sécurité seront étudiées par la commission prochainement. La commune attend également le rapport complémentaire sur l'étude des risques miniers avant de pouvoir leur transmettre. La Commune a relancé plusieurs fois l'organisme qui en a la charge.

Information COMPA : mise en place d'un projet de territoire, une première réunion a eu lieu avec les Maires, tous les élus municipaux seront appelés à y participer. Le cabinet chargé de ce diagnostic est le cabinet Sémaphore.

Calendrier :

Date	Horaire	Réunion
mercredi 27 mars 2019	20h	Commission Bâtiments
jeudi 28 mars 2019	20h	Soirée à thème : Les Addictions (avec la BPDJ) – Théâtre
samedi 13 avril 2019	INFO	Mairie et agence postale fermées
mardi 23 avril 2019	19h00	Maire et Adjointes
mardi 30 avril 2019	20h30	Conseil Municipal
dimanche 26 mai 2019	8h-18h	Election européennes
samedi 1 juin 2019	INFO	Mairie et agence postale fermées

► Commissions

Gestion des milieux aquatiques par J Testard

Lecture du courrier de la COMPA pour le choix de la continuité du Donneau au niveau du petit plan d'eau (ne rien faire, gestion de l'ouvrage, suppression du barrage, ou report de la décision).

J. Testard demande l'avis du CM en exposant ses arguments : si le barrage est supprimé, les sédiments iront se déposer plus rapidement dans le grand plan d'eau.

Question du CM :

Utilité du petit plan d'eau ? les experts disent qu'il n'est pas utile

Si suppression du petit plan d'eau => les sédiments s'écouleraient naturellement, et s'échapperaient du plan d'eau grâce à la vanne de fond qui est gérée par les services techniques.

L'association de pêche serait pour supprimer le barrage.

Il est proposé de faire un test d'un ou deux ans en ôtant le barrage.

Ce que le conseil décide : demander à repousser la décision de la commune à la fin de l'année et demander l'avis d'un expert hors COMPA.

Enfance Jeunesse par J. Squelard

Loi de confiance pour l'école : Lydia expose les grandes lignes de cette loi = fusion des écoles et des collèges avec la suppression des postes de directeur d'école, augmentation des effectifs par classe, plus d'ouverture de classe, recours à des contractuels pour enseigner, arrêt des conseils d'école, des projets pédagogiques. En contradiction avec la revitalisation des milieux ruraux.

Restaurant scolaire : le nombre de repas est en baisse (arrêt école le mercredi). La commission étudie la possibilité de fournir les repas du mercredi pour le SIVOM.

Culture par A. Pageaud

Rencontre avec les associations pour organiser la fête des associations et les Guinguettes 2019.

Prochaine réunion : 26/04 à 20h00.

Communication par C. Rouil

Panorama : évolution l'année prochaine vers un format avec plus de pages.

Travail sur la signalétique du plan d'eau, suivi de la Rando Vintage, participation aux réunions Tourisme en Haute Vallée de l'Erdre.

Tourisme par C. Priou

Les chemins de randonnées : les clôtures sont commencées.

► **Questions diverses**

I Hardy : lors de l'élagage des Haies, les branches sont laissées dans le fossé et sur l'accotement => risque de crevaison.

Rép : le broyage des branches à terre n'est pas fait immédiatement car roulement du matériel sur le tracteur.

I Hardy : information : Camille Leroy participe à la coupe du monde de Twirling.

F Lirondiere : présence de deux roues motorisées sur le city parc et skate parc

Rép : installer le panneau + tourniquet pour fermer l'accès aux deux roues.

Bardage salle d'activités abimé : la commune est déjà informée.

Teillé actualités, Nouvelle rubrique « Combien ça coûte » très bien.

Fin de la séance : 22h40

GUIHARD André

LEBRETON Christophe

ROUSSEAU (FERRÉ) Aurélie

TESTARD Joseph

LIRONDIERE Florent

GENEIX Nathalie
Pouvoir à A Rousseau

SQUELARD Jérôme

BÉATRIX Lydia

GUILLET Anne

PRIOU Christian

BLANLOEIL Marie-Paule

HARDY Isabelle

DABO Bertrand

ROUIL Catherine

JAUNASSE Christelle

ETIÉ Fabrice
Pouvoir à A Guillet

PAGEAUD Arnaud

OUIRY Michel